

Assurance des entreprises

Responsabilité Civile Professionnelle

La police de responsabilité civile permet à l'assuré de répondre à l'obligation légale de réparer un préjudice causé à autrui.

La garantie Erreurs & Omissions est la solution pour couvrir les risques reliés à la pratique d'une profession libérale ou d'un groupement professionnel. Selon la nature spécifique de l'exposition des activités exercées, la couverture d'assurance peut être adaptée efficacement à vos besoins de limites.

Ayez l'esprit tranquille. Nos spécialistes offrent des montants de garantie pouvant aller jusqu'à plusieurs millions de dollars aux professions et aux entreprises suivantes:

Agences de placement
Agents de recherche
Agents de voyages
Aides-comptables
Arpenteurs-géomètres
Audiologistes/Orthophonistes
Cimetières, entrepreneurs en pompes funèbres
Coiffeurs pour hommes ou dames et salons de beauté
Commissaires-priseurs
Comptables (sauf comptables agréés)
Conseillers en diététique
Conseillers en foresterie
Conseillers en gestion
Conseillers en orientation
Conseillers en petites et moyennes entreprises
Conseillers en santé et en sécurité
Conseillers matrimoniaux
Conseils (services sociaux, de consultation et de counselling)
Décorateurs ensembliers
Dessinateur
Écoles
Églises
Étude de marché
Estimateurs
Experts en sinistre
Généalogistes

Gestionnaires immobiliers

Imprimeurs

Jardiniers paysagistes

Laboratoires dentaires

Maisons de repos

Manucures

Massothérapeutes

Opticiens

Organismes de bienfaisance

Pharmaciens

Services de secrétariat téléphonique

Traducteurs

Vétérinaires